

■ **TELEPHONE**  
04 42 05 91 61

Ligue PACA

■ **FAX**  
04 42 05 99 04

Ref : Ligue-AF-2011-06-14-001

■ **COURRIEL**  
contact@liguepacabad.org

## COMPETITIONS FEDERALE LIGUE P.A.C.A

■ **ADRESSE**  
Maison de la mer  
Avenue des Sables d'Or  
BP 505  
13895 FOS SUR MER Cedex

« Cahier des Charges simplifié »

Fos, le 21 juin 2011

Le présent document a pour objet de préciser les conditions que doit remplir un Club/Comité Départemental pour accueillir une *Compétition Fédérale Régionale* (Trophée Régional Jeune - TRJ - / Championnat de Ligue - Jeunes, Séniors, Vétérans).

### 1/ EQUIPEMENTS –

Les installations sportives doivent d'une façon générale être conformes aux "Recommandations pour l'installation des terrains" figurant dans les "Règles officielles du Badminton" édictées par la FFBA :

- \* Nbre de terrains : **au minimum 7 terrains de double,**
- \* Hauteur minimale : **au minimum 9 mètres** (entre le sol et tout obstacle au dessus de l'aire de Jeu),
- \* Dégagements : voir tableau ci-après

Distance	Valeur
Distance entre l'obstacle fixe et une ligne de fond	> ou = à 1,50m
Distance entre l'obstacle fixe et une ligne de côté	> ou = à 1,05m
Distance entre deux lignes de côté	> ou = à 0,80m
Distance entre une ligne de côté et une ligne de fond	> ou = à 1,50m
Distance entre deux lignes de fond	> ou = à 2m

- \* Sol et Terrains : revêtement ni rugueux, ni glissant, ni brillant ⇔ de préférence souple,
- \* Eclairage : **l'éclairage (artificiel de préférence) ne doit pas gêner les joueurs,**
- \* Température : **> à 12°C** avec une température optimale de 16°C
- \* Local Contrôle Anti-Dopage : **obligatoire,**
- \* Infirmerie : **Trousse de 1ers secours obligatoire.** Local spécifique et secouriste(s) recommandé.
- \* Vestiaires joueurs : avec douche à température correcte. **Au moins 2 vestiaires, (1 Dame et 1 Hommes),**

- \* Terrains :
  - **Affichage des N° de terrains,**
  - **Poteaux Réglementaires y compris contrepoids** (dispositif pour les poussins  
⇔ 1,374m au centre du filet et 1,4m sur les côtés)
  - La longueur de chaque demi-terrain est ramenée à 5,94m pour les poussins.
  - **Filets Réglementaires,**
  - **au moins 2 casiers ou équivalents** pour le rangement des affaires des joueurs,
  - **chaises ou marche pied** pour les arbitres,
  - balais et serpillières en nombre suffisant.
- \* Table de Marque :
  - matériel informatique (Ordinateur avec logiciel Bad+ en vigueur, imprimante et Timer),
  - sonorisation pour l'annonce des matchs,
  - documentation technique (planchettes, feuilles d'arbitrages, stylos, ...)
  - papeterie (crayons, papiers, ...)
  - tables / chaises en nombre suffisant

Nota : *Il faut au minimum 2 personnes en permanence à la Table de Marque dont au moins une titulaire du Stage d'Organisation de Compétition (SOC).*

- \* Buvette : service de petite restauration (*sandwichs, petits plats, boissons chaudes et fraîches, ...*) fonctionnant pendant la durée de la compétition à des prix raisonnables.

Nota : *La vente de boissons alcoolisées est strictement interdite.*

- \* Stand de recordage de raquette : **Recommandé.**  
Si le partenaire de la Ligue manifeste son désir d'être présent sur la compétition, un stand lui sera réservé afin de mettre en place ce service et de mettre en avant ses produits.  
Toutefois, le partenaire technique de la structure d'accueil, pourra également être présent sur la compétition.

Nota : Dans la pratique, bien qu'il soit souhaitable de disposer de l'ensemble des équipements listés ci-dessus, des dérogations sont possibles. (*Dérogations accordées par la Commission Régionale concernée.*)

## 2/ RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES –

### Structure d'Accueil :

La structure Club/Comité Départemental qui accueille la compétition assure la responsabilité :

- \* des données logistiques relatives à la compétition nécessaires à la Ligue (Commission régionale concernée) pour effectuer la « **demande d'autorisation de compétition** » sur POONA (salle, nombre de terrains, horaires, ...),
- \* du **Dossier d'Information** sur la compétition reprenant les éléments relatifs au séjour sur place (plans d'accès aux gymnases, lieux et tarifs des hébergements possibles, ...),
- \* du **lien** et de la **réalisation des différents dossiers administratifs** liés aux **autorités légales** (mairie, forces de l'ordre, préfecture, ..),
- \* de la **sécurité de la compétition** (intérieur des gymnases) dans le respect de la réglementation en vigueur,
- \* des **liens** avec les **médias locaux** avant, pendant et après la compétition,
- \* de la **promotion locale** de la compétition (affiches, panneaux, fléchages, ...),
- \* de la **gestion de la compétition en étroite liaison avec le Juge Arbitre,**
- \* de la **gestion de la table de marque,**

- \* de la **tenue et gestion de la buvette**,
- \* de la **prise en charge financière des récompenses lors d'une Etape des Trophées Régionaux Jeunes**,
- \* des **relations avec les personnalités invitées et organise la cérémonie des récompenses**,

Nota : Les membres du Comité Directeur éventuellement présents représentent la Ligue

Nota : En tant qu'association affiliée à la Ligue, la structure d'accueil bénéficie des couvertures garanties par le contrat d'assurance des licenciés fédéraux. Toutefois la structure d'accueil peut, si elle le souhaite, souscrire en complément des extensions de garantie eu de leurs montants.

Une copie des clauses particulières du contrat « organisme affilié FFBA » peut être fournie par la Fédération sur simple demande.

### La Ligue :

La Ligue assure la responsabilité :

- \* de la **constitution du règlement particulier de la compétition**,
- \* de la **demande d'autorisation de la compétition** auprès de la Commission Régionale d'Autorisation des Tournois (CRAT),
- \* de la **désignation du ou des Juges Arbitres** et des Arbitres nécessaires au bon déroulement de la compétition,
- \* de la **promotion auprès des Comités et Clubs de la Ligue, de la compétition** (envoi du Règlement, des Feuilles d'inscriptions, du Dossier d'Information, ...)
- \* de la **gestion des inscriptions**,
- \* de **l'établissement des tableaux et de l'échéancier** de la compétition en étroite liaison avec le Juge Arbitre principal de la compétition,
- \* de **l'envoi des convocations**,
- \* de la **prise en charge financière des frais** (déplacement, hébergement/petit déjeuner, buvette, restauration du soir) et **du défraiement des Juges Arbitres et Arbitres** nommés par la Commission Régionale d'Arbitrage pour la compétition en question,
- \* de la **prise en charge financière des récompenses lors des Championnats de Ligue** (Jeunes / Séniors / Vétérans),
- \* de **l'homologation du tournoi** et des remontées des informations à la Fédération via POONA par l'intermédiaire de la Commission Régionale d'Arbitrage.

### Officiels :

Le Juge Arbitre principal de la compétition (nommé par la Commission Régionale d'Arbitrage) est garant du respect des règlements et de tous les aspects sportifs du cahier des charges, notamment en ce qui concerne les conditions de jeu et la programmation des matches.

Il officie en étroite collaboration avec :

- la Ligue (secrétariat et Commission Régionale concernée) avant et après la compétition,
- la structure accueillant la compétition avant (préparation) et pendant tout le déroulement de la compétition
- la Commission Régionale d'Arbitrage et la Commission Régionale en charge de la Compétition (Jeunes / Adultes) après la compétition (envoi de son rapport et des documents associés au plus tard 5 jours après la compétition)